

## Atelier « Les ODD au service du Rapport de Développement Durable »

### Intervenants :

- Isabelle Couprie et Philippe Senna : Commissariat général au Développement durable (MTE/CGDD)
- Guillaume Quévarec : Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise (CACP)
- Fabienne Beauduc : Fontenay-sous-Bois

Animatrice : Chrystelle Touzeau, CD 91

Rapporteuse : Salomé Mazars, Comité 21

### Interventions

En introduction, le **Commissariat général au Développement durable**, rappelle que depuis 2010 la loi Grenelle de l'environnement offre un cadre et une ambition législative et réglementaire aux Rapports de Développement Durable ;

- Obligation pour collectivités de plus de 50 000habitants,
- Étape préalable au débat sur le budget.

Le but étant d'identifier les options stratégiques retenues pour les années à venir et traduites dans le budget. Le CGDD suit les pratiques depuis 2016 et propose un guide méthodologique national disponible sur internet.

→ <https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-26787-guide-rapport-dd.pdf>



Les ODD / Agenda 2030 sont un outil pour mieux appréhender le DD dans toutes ces composantes et peuvent être utilisés pour la réalisation du Rapport Développement Durable. Le CGDD a organisé des ateliers collaboratifs pour réaliser en concertation avec de nombreux acteurs une Boîte à outils disponible en ligne et en prêt auprès de la DRIEE et du Cerema IdF pour accompagner les collectivités dans la prise en compte des ODD sur le rapport DD.

La **Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise (CACP)** réalise un rapport Développement Durable depuis 2014 et prend en compte les ODD dans cet exercice annuel depuis 2017. Ce Rapport DD de la CACP est plutôt court, avec 2 pages par ODD et 2-3 actions présentées par ODD et le choix a été fait de cibler des ODD les plus parlants pour le territoire à l'année N et de faire le lien avec les orientations budgétaires.

Le rapport est maintenant décorrélé du débat d'orientations budgétaires (DOB) et présenté aux élus 3 mois avant. Ce timing permet une meilleure prise en compte du rapport DD dans le DOB.

A noter qu'il existe au sein de la CACP 1 référent DD par service et une certaine culture du rapport DD en interne depuis la réalisation de l'Agenda 21.

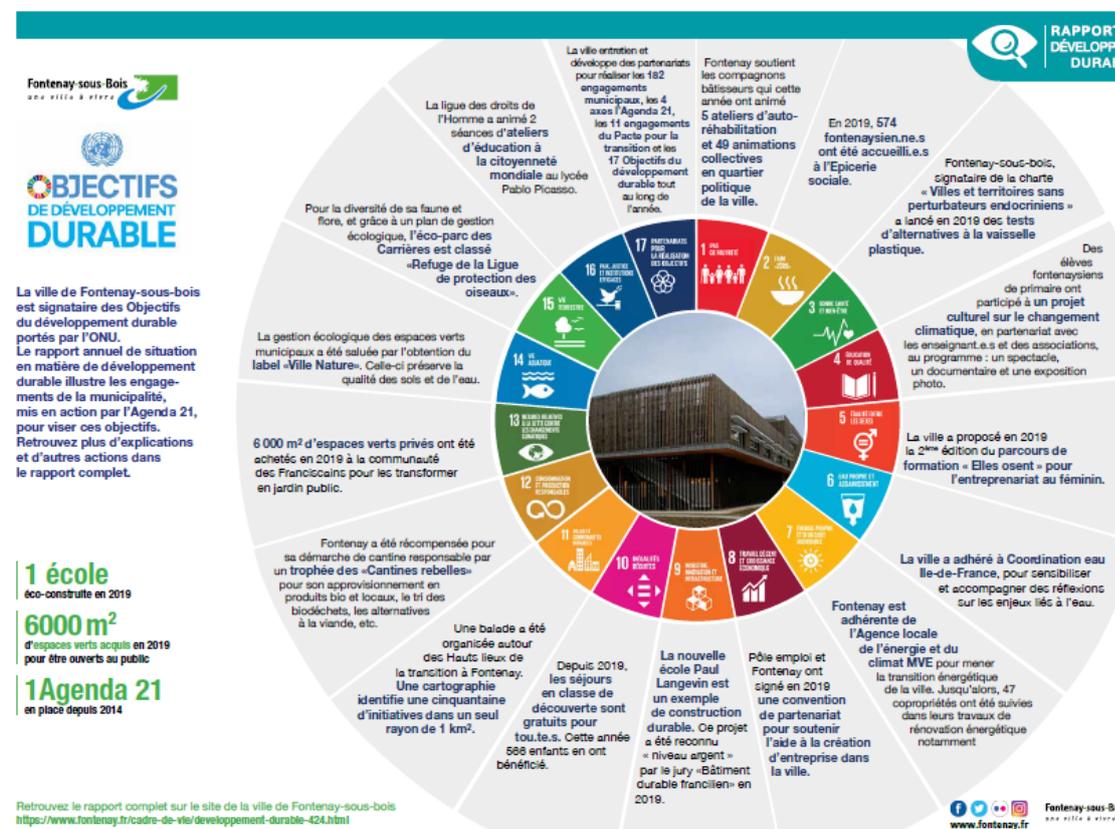
La commune de **Fontenay sous-bois** a fait l'exercice du rapport DD dès 2011 avec un rapport qui a évolué au cours du temps pour prendre en compte les ODD.

Depuis 3 mandatures, le rapport DD a su évoluer en prenant en compte les grands engagements des élus en matière de développement durable pour le traduire dans le document. L'exercice de récupération des informations est lié à la réalisation du rapport d'activités annuel afin d'avoir une cohérence dans la remontée des informations des services et directions sur ces sujets parfois très proches dans leur temporalité et les rendus à fournir.

En 2017, création du secrétariat général DD et ville en transition et en 2018 signature des ODD par le maire (démarche volontaire).

En 2018, le sommaire du RADD est réalisé sous forme de carte mentale pour faire le lien entre les 5 finalités du DD et les ODD et est présenté sur l'intranet de la collectivité.

Des actions phares sont valorisées pour chaque ODD. La restitution est la Roue des ODD :



### Liens avec Agenda 2030

Pour le **Commissariat général au Développement durable**, le Rapport DD peut être un outil pour mesurer la contribution au DD de la collectivité. En 2018, travail du CGDD pour construire une Boîte à outils (cf. Site Agenda 2030 France) et mener des expérimentations avec des collectivités. Ces Outils sont utiles pour sensibiliser en interne, pour évaluer collectivement l'impact des projets dans l'atteinte des ODD : → <https://www.agenda-2030.fr/ressources/les-odd-portee-de-main-avec-la-boite-outils-odd-289>

La **Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise A** fait le choix de zoomer sur des ODD jugés structurants pour le territoire de la CACP

Côté **Fontenay sous-bois** : « *Les ODD : le bon dictionnaire pour parler des actions des collectivités.* ». Les ODD sont inclus dans l'organisation et le fonctionnement de la commune.

Les 17 ODD permettent d'infuser en interne une culture DD. En effet, les 5 finalités du DD sont très globales, les ODD permettent eux de recentrer sur certaines politiques/thématiques phares qui parlent mieux aux services. Ils permettent de donner du sens au mot « développement durable » dans les directions et les services en rapprochant l'ODD le plus proche de leurs compétences. Cela rend plus concret le DD et en facilite l'appropriation par l'ensemble des autres directions.

## Perspectives ...

### Calendrier ?

Le timing est souvent compliqué et serré pour la prise en compte du rapport DD dans le débat d'orientations budgétaires. Les budgets en investissement notamment sont liés à des plans pluriannuels. Les politiques sont votées avec leur budgets souvent dans des temporalités qui ne correspondent pas à celle de la rédaction du RADD. La dé corrélation des 2 exercices comme à Cergy Pontoise est une piste intéressante.

### Articulation avec le rapport d'activités ?

Souvent mis en débat et traité de façon différente selon les collectivités. Bien tranché à Fontenay-sous-Bois avec une certaine culture du rapport DD qui fait que ce sont les élus eux-mêmes qui proposent de faire un point sur ce qu'ils font sur les thèmes en lien avec leurs délégations.

Un référent DD par service et une habitude de transversalité pour remplir les indicateurs de suivi permettent de faciliter la réalisation du Rapport de développement durable encore souvent vu comme une contrainte supplémentaire.

### Renforcement de l'intégration des ODD dans le Rapport de développement durable ?

L'alinéa 3 de l'article 3 du projet de loi propose d'introduire dans le Code Général des Collectivités Territoriales (dans les articles relatifs au rapport DD) la référence à l'Agenda 2030 et ses 17 ODD.

### Place de la participation citoyenne dans l'exercice ?

L'appui sur des instances de consultation/concertation existantes pour l'élaboration du rapport DD pourrait être une piste d'enrichissement. Intégrer la participation citoyenne dans un volet « gouvernance » du rapport DD est une piste de réflexion.